

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****COPIE**

030030

Séance du 16 octobre 2013
Présidée par Serge MORIN, MaireCERTIFIÉ EXÉCUTOIRE par le Maire
compte tenu de la réception en Pré-
fecture le 21 OCT. 2013
et de la publication-communication le
23/10/13
A Aiffres, le 21 OCT 2013

Date de convocation : 10 octobre 2013

Date d'affichage : 21 octobre 2013

En exercice : 29
Présents : 19
Votants : 29

Le Maire,

Serge MORIN

Étaient présents :

MM. Serge MORIN, Françoise TALBOT, Francis THIBAUDAULT, Gwénaëlle FILLION, Patrice LAPLACE, Christiane PINEAU, Franciscus HOEFSLOOT, Anita JAGOUEIX, Jean-François MIOT, Michel RÉGNIER, Marie-Annick BELOT, Catherine FRUCHON, Dominique MARTIN, Joël FLAMEIN, Michèle COURT, Bruno OUVARD, Martine BARBOT, Catherine RENAUDIN, Anthony BONNIN.

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avant donné pouvoir :

MM. Jean-Pierre DAMPURÉ, Josiane BAUDET, Chantal DAUNIZEAU, Benoit BAULER, Patricia KERBRAT, Patrick BRAILLON, Hervé LEROY, Thierry FOUILLET, Olivier POUSSARD, Séverine DENÉPOUX-BATARD.

M. Anthony BONNIN a été élu secrétaire.

ACQUISITION D'UN VEHICULE ELECTRIQUE

030030

•Demandes de subventions

Monsieur Jean-François MIOT expose que la ville d'Aiffres souhaite acquérir un nouveau véhicule pour ses services techniques. Soucieuse de favoriser l'électro-mobilité, la collectivité s'est naturellement tournée vers un véhicule électrique.

Le budget prévisionnel de l'achat s'élève à 18 219,02 € TTC (cf. plan de financement joint en annexe).

La dépense, initialement estimée à 19 000 €, a été inscrite en dépenses à l'article 2182 du budget principal de l'exercice 2013.

Les subventions suivantes seront sollicitées :

- une subvention de l'Etat (bonus écologique).
- une subvention de la Région (Fonds Régional de Développement des Eco-Industries et des Véhicules Electriques).
- une subvention de la CAN (fonds de concours – solde de l'enveloppe réservée à la commune d'Aiffres).

Les sommes correspondantes seront inscrites en recettes d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

•Vu la note explicative de synthèse jointe à l'ordre du jour de la convocation du Conseil Municipal,

•Vu l'avis favorable de la Commission Développement Durable et Aménagement de l'Espace,

Décide à l'unanimité :

-D'APPROUVER le plan de financement prévisionnel ci-dessous :

Dépenses		Recettes		
MIA L 4 places 12 kWh	13 551,07 €	Etat (bonus eco.)	5 140,62 €	28,22%
Radio CD	142,86 €	Région (FRDEIVE)	2 023,01 €	11,10%
Pack confort	428,57 €	CAN (fonds de concours)	989,24 €	5,43%
Tablette cache bagages	85,71 €			
Banquette rabattable	80,95 €	Autofinancement	7 055,34 €	38,73%
Surtapis	38,10 €	dont FCTVA (15,482 %)	2 816,02 €	
Ecrans antivol*	23,81 €			
Extension de garantie (5 ans / 80 000 kms)*	857,14 €			
Montant HT	15 208,21 €			
TVA 19,6 %	2 980,81 €			
Total TTC	18 189,02 €			
Frais administratifs (carte grise,...)**	30,00 €			
Total général	18 219,02 €	Total général	18 219,02 €	100,00%

* non pris en compte dans calcul du bonus écologique et du FRDEIVE.

** frais non grevés de TVA

-D'AUTORISER le Maire ou son représentant à solliciter une subvention auprès :

- du Conseil Régional Poitou-Charentes au titre du Fonds Régional de Développement des Eco-Industries et des Véhicules Electriques (FRDEIVE),
- de la Communauté d'Agglomération de Niort (Fonds de concours),
- tout autre partenaire susceptible de prêter son concours financier à la réalisation de l'opération.

-D'AUTORISER le Maire ou son représentant à signer tout acte tendant à la réalisation de cette acquisition.

Pour copie conforme,
Aiffres, le 18 octobre 2013.

Le Maire,



Serge MORIN

